



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

<b>Vœu 2021-21</b>			
<b>Objet : Vœu contre les violences faites aux élu.es</b>			
Conseillers en exercice	29	Pour	28
Conseillers présents	25	Contre	0
Quorum	15	L'an 2021, le 15 décembre à 19h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement convoqués se sont réunis dans la salle des fêtes de Camarsac, sous la présidence de Christian SOUBIE	
Conseillers représentés	3		
Suffrages exprimés	28		
Date de convocation	03/XII/2021		
Date d'affichage	03/XII/2021	Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : <b>Marie-Jeanne SOKOLOVITCH</b>	

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Sandrine ALABEURTHE	Carignan de Bordeaux	X	
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Jean-Antoine BISCACHIPY	Tresses	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Hervé CAZENABE	Camarsac	Abs	Marie-Jeanne SOKOLOVITCH
Christophe COLINET	Carignan de Bordeaux	X	
Céline DELIGNY - ESTOVERT	Pompignac	X	
Dominique DERUE	Bonnetan	Abs	Alain BARGUE
Roselyne DIEZ	Tresses	X	
Carlos FERREIRA DA SILVA	Sallebœuf	Abs	Nathalie MAVIEL
Frédéric GARCIA	Fargues Saint Hilaire	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Thierry GENETAY	Carignan de Bordeaux	X	
Laurent JANSONNIE	Carignan de Bordeaux	X	
Emmanuel KERSAUDY	Sallebœuf	X	
Catherine LAGEYRE	Tresses	X	
Hélène LE ROUX	Pompignac	X	
Nathalie MAVIEL	Sallebœuf	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	Abs	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Isabelle PASSICOS	Carignan de Bordeaux	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Gérard SEBIE	Pompignac	X	
Marie Jeanne SOKOLOVITCH	Camarsac	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Christophe VIANDON	Tresses	X	
Loïc VIDAL	Pompignac	X	

Affiché, le

20 DEC. 2021

**Vœux 2021-01****Objet : Délibération portant vœu contre les violences faites aux élu.es****Contexte**

M. le Président expose le contexte de ce vœu

Le 8 décembre après-midi, le maire de Saint Macaire a été violemment agressé dans l'exercice de ses fonctions alors qu'il tentait de pacifier un conflit de voisinage.

Les élus de la Communauté de communes « les Coteaux Bordelais » condamnent unanimement cette nouvelle agression contre un élu de la République. La multiplication et la banalisation inquiétante de ce type de violences, qui trouvent leur source dans un délitement du lien social et un affaissement des valeurs républicaines sont inacceptables et appellent une réponse très ferme de la justice.

Les élus des Coteaux bordelais expriment leur soutien et leur sympathie à leur collègue Cédric Gerbeau et lui adressent leurs vœux d'un rapide rétablissement.

**Proposition de Monsieur le Président**

En conséquence, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver les termes du vœu présenté et de l'autoriser à le transmettre à M. le Maire de Saint Macaire au nom du Conseil Communautaire

Après avoir entendu le rapport

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

1. D'approuver les termes du vœu ci-dessus présenté
2. D'autoriser Monsieur le Président à transmettre la présente décision à Monsieur le Maire de Saint Macaire.

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet, 33000 Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Fait à Tresses, le 16 décembre 2021

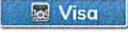
Le Président  
Christian SOUBIE

Pour extrait conforme

# Bordereau de signature

Vo eu 2021-01 contre les violences faites aux élu.es



Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, <i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> WS	16/12/2021	
Michaël Ristic, <i>Parapheur DGS</i> <i>Coteaux Bordelais</i>	16/12/2021	
Christian Soubie, <i>Parapheur</i> <i>Président Coteaux Bordelais</i>	16/12/2021	  Certificat au nom de <u>Christian SOUBIE</u> (PRESIDENT, COMMUNAUTE DE COMMUNES LES COTEAUX BORDELAIS), émis par <u>ChamberSign France CA3 NG Qualified eID</u> , valide du 08 juil. 2020 à 08:12 au 08 juil. 2023 à 08:12.
<i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> WS		

Dossier de type : Actes // Coteaux\_Bordelais\_DGS\_Président